

MINISTERE DU TOURISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT

=====

CABINET

=====

DIRECTION GENERALE DU
DEVELOPPEMEN DU DURABLE

=====

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail*Progrès

NOTE CONCEPTUELLE
RELATIVE A LA CARTOGRAPHIE DES ZONES HUMIDES

1- Contexte :

Le Congo, situé à cheval sur l'équateur entre 4° de la latitude nord et 5° de la latitude sud et les longitudes 11° et 19° longitudes Est couvre une superficie de 342.000 Km² avec une population résidente estimée à 5.203.073 habitants (CNSSE 2018). Le Congo, localisé au cœur du Bassin du Congo, deuxième poumon écologique mondial après l'Amazonie renferme la troisième plus grande superficie de forêts tropicales denses de l'Afrique, soit 23,5 millions d'hectares et environ 12% du massif forestier du Bassin du Congo.

En raison de sa grande diversité des milieux humides, il n'est pas toujours aisé d'identifier, et de gérer durablement ces zones humides d'intérêt général qui nécessitent une application de la réglementation et d'observer ou de restaurer un certain nombre d'éléments. Au Congo, les marais, les tourbières, les lagunes, les mangroves, les lacs, les forêts humides présentent de multiples facettes et se caractérisent par une biodiversité exceptionnelle. Ils abritent en effet de nombreuses espèces végétales et animales. Par leurs différentes fonctions, ils jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration et la prévention des crues.

Menacé par les activités humaines et les changements globaux, ce patrimoine naturel fait l'objet d'une attention toute particulière. Sa préservation représente des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants.

Depuis plusieurs années, le Congo s'est engagé à préserver les zones humides sur son territoire, notamment à travers la signature de la convention de Ramsar.

Dans le cadre de la protection de l'environnement et du développement durable, le Congo a entrepris des démarches de préservation des ressources en eau et de la biodiversité. A cet effet, plusieurs organisations de protection de l'environnement (WCS, WWF...) et d'autres organismes privés ont lancé des démarches d'inventaires des zones humides pour connaître le patrimoine de leur territoire et fixer les orientations, les objectifs et les actions de préservation et de restauration de ces milieux humides.

Les milieux humides présentent une biodiversité exceptionnelle, ils figurent parmi les écosystèmes les plus riches de notre planète (Skinner & Zalewski, 1995). Ces milieux abritent des milliers d'espèces animales et végétales, ordinaires ou emblématiques. D'origine naturelle ou anthropique, ils sont présents au Congo depuis le département de la Likouala jusqu'à la côte de l'océan Atlantique.

Les pouvoirs publics, les associations de protection de l'environnement, les collectivités locales et les agriculteurs sont amenés à réaliser des analyses poussées de ces milieux humides afin de déterminer le type de milieu humide dont il s'agit, connaître son fonctionnement, son état, les services qu'il rend... pour gérer ou restaurer ces zones humides.

Actuellement, les zones humides des forêts constituent la plupart des écosystèmes relativement intacts avec des ressources floristiques et fauniques relativement peu perturbées. Vu les activités de l'exploitation forestières et de la pression démographique, il faudrait développer des systèmes d'exploitation et de gestion durable, pour éviter une utilisation et une mise en valeur non contrôlée de ces écosystèmes, qui ont une importance majeure en ce qui concerne la régulation et la stabilisation de l'environnement au sens large (rôle tampon : bilan hydrique, bilan nutritif, stabilisation du climat etc.), aussi des fonctions de maintien de la biodiversité.

2- Justification

Les milieux humides au Congo connaissent depuis quelques décennies une diminution importante de leur surface. Des sites prestigieux comme la lagune de la Loya dans les environs de la ville de Pointe-Noire, est aujourd'hui menacée par la pression démographique, l'urbanisation, le développement des infrastructures et d'autres aménagements lourds qui se traduisent par la disparition des biens de ces milieux. Cette évolution quantitative et qualitative de ces milieux humides entraîne la diminution des services que ces espaces peuvent rendre à la société. Bien d'autres menaces pèsent sur les milieux humides, parfois sans que l'on en aperçoive la portée, comme la pollution des eaux ou le réchauffement climatique.

A cet effet, il est donc utile de fournir des efforts en matière de gestion durable de ces milieux humides, il est donc urgent d'agir. Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement par le biais de la Direction Générale du Développement Durable se propose de mener une étude sur la cartographie des ces zones humides.

3- Objectifs

3.1- Objectif général

L'objectif général du projet est de cartographier les Zones Humides en République du Congo

3.2- Objectifs spécifiques

Spécifiquement, les objectifs consistent à :

- Prospector et identifier les zones humides ;
- Collecter et constituer une banque de données sur la situation des Zones Humides ;
- Inventorier les zones humides ;
- Délimiter les zones humides ;
- Evaluer le potentiel faunique et floristique des zones humides ;
- produire les cartes des zones humides ;

4- Méthodologie

Pour atteindre les objectifs spécifiques sus mentionnés, les actions suivantes seront menées :

- Mise en place d'une équipe interministérielle ;
- Elaboration et validation des TDRs ;
- Recrutement de deux consultants international et national ;
- Recherche documentaire : Analyse des ouvrages, documents et textes ayant trait à la gestion, la protection et la cartographie des zones humides au niveau national et international ;
- Elaboration d'un guide de collecte des données sur le terrain ;
- Traitement de l'information recueillie sur le terrain ;
- missions de terrains dans les zones humides ;
- Valider le rapport national sur la cartographie des zones humides.

5- Résultats attendus

- les zones humides sont prospectées et Identifiées;
- une banque de données sur la situation des Zones Humides est constituée;
- les zones humides sont inventoriées;
- les zones humides sont délimitées;
- le potentiel faunique et floristique des zones humides est évalué;
- les cartes des zones humides sont produites ;

6- Période d'exécution de l'activité

- Durée : 2020-2022
- Date : 2020

7- Activités prévues pour la réalisation de la cartographie des zones humides

N°	Activités	Période	Montant
1	Prospection		
2	Identification des zones humides		
3	Inventaire des zones humides		
4	Analyse des zones humides		
5	Cartographie des zones humides		
6	Atelier de validation du rapport de la cartographie des zones humides		

8 – Coût du projet : 500.000.000 FCFA